

**La Manicouagan et la Haute Côte-Nord se mobilisent et forment un comité de vigilance afin de préserver les emplois publics**

**Baie-Comeau, le 14 décembre 2016** – Les élus de la Manicouagan et de la Haute Côte-Nord forment un comité de vigilance dans le but de préserver les emplois sur leurs territoires respectifs. Ce comité aura comme mission de mobiliser les acteurs politiques et socioéconomiques provenant des deux MRC afin de conserver les services et les emplois dans le domaine public. Ce comité est formé d'élus, de la chambre de commerce de Manicouagan, d'ID Manicouagan et du Député de René-Lévesque, M. Martin Ouellet.

La situation des emplois publics s'est grandement dégradée au cours des dernières années et ce constat est similaire dans les deux MRC. Ces pertes font suite aux projets de loi du gouvernement du Québec limitant le remplacement des retraités du secteur public. Il faut ajouter à ces projets de loi la centralisation et la délocalisation des emplois dans les ministères, les fusions de ministères, la réorganisation de certains services comme celui de la santé. « Il s'agit d'un véritable désengagement de l'état envers nos territoires. Ces pertes d'emplois réduisent le tissu économique de nos milieux. Il faut faire cesser cette hécatombe et ce désengagement de l'État envers nos territoires. Le geste d'aujourd'hui a pour but de se mobiliser et d'être proactif afin de sauvegarder ces emplois. », a souligné le préfet de la MRC de Manicouagan, M. Claude Martel.

Les emplois d'Hydro-Québec seront également dans la mire du comité de vigilance. Sans en faire un décompte exhaustif, il est clair que les orientations de la société d'État au cours des dernières années sont à la centralisation et la délocalisation des emplois en dehors de nos deux territoires. « Nous sommes très déçus des orientations et des réponses reçues jusqu'à ce jour par Hydro-Québec. Les justifications des pertes ou des délocalisations des emplois ne nous satisfont pas. Cependant, nous souhaitons, comme premier geste, permettre à la société d'État de nous faire part, dès le début janvier, de l'état des effectifs d'Hydro-Québec dans nos territoires et des orientations pour l'année 2017 », a réclamé le préfet de la MRC Haute Côte-Nord, M. Donald Perron.

Le comité de vigilance va se réunir régulièrement au cours des prochains mois et posera des gestes afin d'influencer les décideurs. Il est important de rappeler au gouvernement du Québec qu'il a une responsabilité en termes d'occupation du territoire. Une loi vient encadrer l'action gouvernementale en ce sens et il est clair, aux yeux des membres du comité de vigilance, qu'il ne remplit pas les obligations de cette dernière en agissant comme il l'a fait en matière d'emplois publics sur les territoires en question.

- 30 -

Source :  
Yannick Charette  
Directeur du développement socioéconomique  
ID Manicouagan  
418 295-6854  
ycharette@idmanic.ca